



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



**PAROISSE RÉFORMÉE
DE LA NEUVEVILLE**
**ASSEMBLÉE DE PAROISSE
EXTRAORDINAIRE**

Dimanche 24 septembre 2023
à 11h00 à la Blanche-Eglise,
ch. de la Blanche-Eglise 2.

ORDRE DU JOUR :
1. Accueil, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal du 05.06.2023 : approbation
3. Assemblée de paroisse : élection des
vérificateurs des comptes
4. Divers

Le procès-verbal du 5 juin 2023 peut être consulté
au secrétariat de la paroisse ouvert tous les ma-
tins sauf le mardi de 8h30 à 11h30. Celui-ci est
également à votre disposition pour répondre à vos
questions.

ENSEMBLE !

Cela fait quelques temps que les paroisses catholiques et réformée de la Neuveville ont émis le désir de vivre certaines de leurs activités ensemble. C'est ainsi que le jeudi 14 septembre, 26 retraités et retraitées sont partis en car découvrir la magnifique abbaye de Payerne restaurée. La plus grande église romane de Suisse leur a révélé bien des surprises ! Puis après un savoureux repas de midi, c'est encore à la communauté de Focolari à Montet / Broye, qu'ils ont reçu un chaleureux accueil, avant d'écouter les explications et les touchants témoignages sur ce lieu de formation. Une maison qui rassemble des jeunes du monde entier et où l'on apprend à vivre ensemble et à placer l'amour au centre, quelques soient ses convictions.

Le dimanche du Jeûne fédéral ce ne sont pas moins de 70 personnes qui ont assisté à la célébration œcuménique qui a pu se tenir dans le nouvel et vaste hall du home Mon Repos transformé. Sara Gerber a fait résonner le grand piano avec délicatesse, tandis que Yannick Salomon et John Ebbutt, les deux célébrants, apportaient leur touche originale à ce rassemblement expressif, profond et joyeux. Une tente de camping a même été ouverte en signe de d'ouverture et de mobilité pour aller à la rencontres des uns et des autres ! Un apéritif festif a continué à mettre des sourires sur tous les visages. D'autres activités œcuméniques seront proposées pour les mois à venir !

VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES DE NAVIGATION À PRIX RÉDUIT

Vente de cartes journalières de navigation avec la compagnie BSG (Lac de Bienne-trois lacs - Aare).

Tarif: CHF 25.- par carte et par jour.

Limite de 10 cartes par personne et par jour.

Achat direct au guichet du service des finances, Place du Marché 3, et à l'office du tourisme, rue du Marché 4, La Neuveville.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 60

Les Infos du Municipal septembre 2023

ADMINISTRATION MUNICIPALE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Chères Neuvevilloises, Chers Neuvevillois,

Le Conseil municipal a mené une réflexion en vue d'adapter le fonctionnement de notre administration aux nouveaux défis que rencontrent les communes. Le Canton de Berne reporte sur elles de nombreuses obligations légales et leur impose une numérisation progressive selon des bases légales en vigueur depuis mars 2023.

De plus en plus de démarches administratives peuvent être effectuées en ligne par les administrés, qui se rendent moins souvent au siège de l'administration communale. Par contre, les situations plus complexes ou particulières doivent pouvoir être traitées lors d'un entretien de plus longue durée avec les collaborateurs concernés.

Pour répondre au mieux à ces nouveaux besoins, le Conseil municipal a décidé de modifier l'organisation du travail de l'administration communale et les horaires d'ouverture de ses bureaux. La publication dans la feuille officielle locale des modifications légales pour l'adoption de sa décision n'a pas fait l'objet d'un recours et elles sont entrées en force de chose jugée.

Dès le 1^{er} septembre 2023, l'ouverture sans rendez-vous de nos bureaux sera maintenue le lundi, le mardi et le jeudi selon les horaires suivants :

Lundi	08h30-11h30	puis	13h45-16h15
Mardi	08h30-11h30	puis	13h45-16h15
Jeudi	08h30-11h30	puis	13h45-17h45

Les mercredis et les vendredis seront fermés au public et réservés au traitement des demandes adressées par voie numérique ainsi qu'à la réception du public sur rendez-vous. La prise de rendez-vous pourra se faire par courriel ou par téléphone, les jours d'ouverture au public, à savoir les lundis, mardis et jeudis.

Le numéro de téléphone central de l'administration est le 032 752 10 00. Sinon, vous trouverez aisément les coordonnées des services communaux sur le site Internet de la Commune de La Neuveville : www.laneuveville.ch, en cliquant sur "Administration" et ensuite sur "Services communaux". Il est aussi possible d'y accéder grâce au lien suivant : <https://www.laneuveville.ch/aemter>.

Nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez bien réserver à cette nouvelle organisation.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Avis de construction

Requérants : Simone Pietro von Allmen, Chemin du Stand 10, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Espace Blanc SA, Rue Louis-de-Meuron 18, 2074 Marin-Epagnier

Emplacement : Parcelle 910, au lieu-dit "Chemin du Stand", commune de La Neuveville

Zone : Zone d'habitation 2 étages

Objet protégé : -

Recensement arch. : -

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Création d'une extension à l'entrée existante, au Chemin du Stand 10, sur la parcelle 910, ban de La Neuveville.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 septembre 2023 au 15 octobre 2023. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 septembre 2023

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : SI Friedweg AG, Par M. Roberto De Luca, Rue Centrale 115, 2503 Bienne.

Auteur du projet : GLS Architekten AG, Par M. Nik Liechti, Rue Centrale 115, 2503 Bienne.

Emplacement : parcelle no 162, au lieu-dit : "Chemin du Signolet 7", commune de La Neuveville.

Projet : démolition d'une maison à plusieurs logements, construction d'un nouvel immeuble de 6 logements avec garage, création d'un accès par le Nord et de 3 places de stationnement non couvertes.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZAVV.

Dérogation : art. 74 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 15 octobre 2023** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 septembre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



**LA SAISON DES CHAMPIGNONS ARRIVE!
FAITES CONTRÔLER VOTRE CUEILLETTE**

SANS RENDEZ-VOUS ET GRATUITEMENT

En collaboration avec les communes voisines et l'association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), la commune de La Neuveville ouvre un office de contrôle des champignons à :

L'OFFICE DU TOURISME, RUE DU MARCHÉ 4, 2520 LA NEUVEVILLE

**TOUS LES LUNDIS DU 28 AOÛT AU 30 OCTOBRE 2023
DE 18H00-19H00
SAUF LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023**

Kanton Bern
Canton de Berne

Ça me dit marche!

Découvrir les différentes régions du canton de Berne à pied

La Neuveville › Activité accessible à tous
Samedi › Parcours d'environ 2h le samedi matin
7 octobre 2023

Rendez-vous à 10h00
devant l'hôtel Jean-Jacques Rousseau

**Toutes les dates
et informations sous:
be.ch/ca-me-dit-marche**

Office de la sécurité civile,
du sport et des affaires militaires
du canton de Berne (OSSM)
Centre de compétences pour le sport
Hue des Fossés 1
Case postale
2520 La Neuveville
Tél. +41 31 836 46 50
Mail: sport.ossm@pom.be.ch

LocalFusion

8 octobre 2023 de 10h00 à 16h00
Cité médiévale de la Neuveville

soupe à la courge & grillades
servies par Maracana

décoration de biscuits
animée par Le Coin Quotidien

marché du terroir
produits locaux, articles artisanaux & faits main

ambiance musicale
proposée par Usinesonore

LOCALFUSION

Nous vous invitons à rejoindre la communauté locale lors de cette journée spéciale dédiée au terroir et à l'artisanat. LocalFusion est l'occasion parfaite de célébrer ce qui fait la richesse de notre région tout en soutenant nos producteurs et artisans locaux et régionaux.

Le marché automnal se déroulera dans la pittoresque vieille ville de La Neuveville, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante. Promenez-vous dans les rues pavées, découvrez des trésors cachés et profitez de l'authenticité de notre belle région.

L'association locale, Maracana, tiendra la cantine et servira de la soupe à la courge et des grillades pour régaler les visiteurs. Usinesonore enchantera l'événement en fournissant une ambiance musicale dynamique, ajoutant ainsi une dimension vivante à LocalFusion. Le Coin Quotidien, basé à Prêles, qui se distingue par sa passion pour le métier de la boulangerie et plus précisément du pain au levain, offrira une animation autour de la pâtisserie. Tu pourras même décorer ton propre biscuit, ajoutant ainsi une touche sucrée à cette journée qui s'annonce belle !

Nous espérons vous voir nombreux le **dimanche 8 octobre 2023, de 10h00 à 16h00**, à LocalFusion, au centre de la cité médiévale.

Le service des loisirs

**Devenir adulte
n'est pas un jeu d'enfant.**

Depuis 100 ans, nous sommes là lorsque les enfants ont besoin de nous. projuventute.ch



Horaires 2023 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

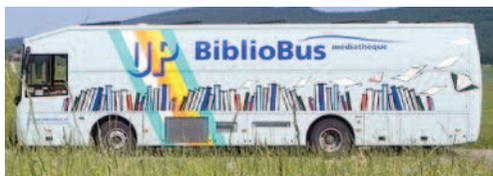
Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES Stationnements du 3^{ème} trimestre 2023



Stationnements

- Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
- Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

30 septembre

L'administration communale



INAUGURATION DU COLLEGE DES JONCS 22 SEPTEMBRE 2023

1. OUVERTURE OFFICIELLE 16H00-18H00

(Ouverture également aux parents d'enfants scolarisés à l'école)

Animation écoliers

Discours de la maire

Animation EJC

Discours du représentant du DIP : Richard Garraux

Animation écoliers

Discours des architectes concepteurs et réalisateurs du projet

Projection du film relatant la construction du bâtiment

Animation écoliers

Inauguration du bâtiment par des personnalités de la commune → ouverture des portes

Visite de la nouvelle école avec les invités

Portes ouvertes de la nouvelle école

Apéritif offert par la commune

Fin de la partie officielle

2. PARTIE RECREATIVE 18H00 -22H00

(Ouvert également à la population)

Trampoline, château gonflable, grimages et animation pour les enfants (clown)

Dès 19h00 : Concert par la fanfare du Plateau

Chanson spéciale par les enfants

Food truck : La Loco, La Canette gourmande, Thai Express Food, Boucherie Jacot

Gaufres, pâtisseries et cafés par les Délices de Marie

Stand de boissons par les GAPD (Groupes d'animation du Plateau de Diesse)

Projection de films (Construction – bois – athlètes)

ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE 2024 À LAMBOING

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Lamboing en 2024, la commune est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, veuillez contacter l'administration communale, au 032 315 70 70 ou par courriel à : info@leplateaudediesse.ch

Nous vous remercions de vous annoncer d'ici au 6 octobre 2023, afin que nous puissions rapidement mettre sur pied la première séance.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

ELECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE 2023

Site easyvote pour les jeunes !

D'avantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes ! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à des informations simplifiées et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines élections fédérales du 22 octobre, vous trouverez sur leur site, www.easyvote.ch, toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois d'octobre, un après-midi loto avec collation est prévu, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le :

Mercredi 4 octobre 2023 à 16 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 29 septembre 2023 au plus tard**.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du moi de septembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription – Loto d'octobre

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité :

No de tél.:

Transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées
(64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

A retourner **jusqu'au vendredi 29 octobre 2023 au plus tard**
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

FOIRE de Diesse

Lundi 30 octobre

Marché d'ici et d'ailleurs dès 09h00

Restauration le midi par le club hippique de Diesse

Promenades à dos de poney

Diverses activités pour les enfants avec le clown Vijoli de 11h00 à 16h00 (grimage, sculpture de citrouilles, atelier cirque...)

Local de concert mobile Klängbus de 14h00 à 17h00

Exposition des courges sculptées à 17h00

Disco-vidéo à 17h30

Concert des Stroganoff à 18h30

Restauration le soir dès 17h30

gad.diesse@gmail.com

**Kanton Bern
Canton de Berne**

Office de l'environnement et de l'énergie
Dialogue sur l'énergie et le climat

Pour une mobilité plus durable :
ma prochaine voiture sera électrique !

- La voiture électrique est une pièce cruciale dans le puzzle de la transition énergétique.
- L'électromobilité est aussi un défi en termes d'infrastructure de recharge, d'approvisionnement électrique à long terme, et d'adaptation des comportements (autoconsommation du courant solaire, solutions de partage, etc.).

Lundi 30 octobre 2023 de 17h à 18h45
La Couronne, Sonceboz-Sombeval



Informations et inscription
<https://ekt-06-23.events.weu.be.ch>

sur place ou en ligne

**Apéritif et
discussion
avec des
experts**

« Des spécialistes présentent les critères permettant la prise de décision, apportent des informations sur l'état actuel de la technique et donnent des conseils pour passer de façon pertinente à un véhicule électrique. »

Christian Glauser
Chef de la division Énergie
Office de l'environnement
et de l'énergie



FÊTE DE LA JEUNESSE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

Salle communale du Cheval Blanc à Lamboing

Ouvert aux enfants de la 7ème à la 11ème Harmos

Programme :

15h00 - 15h30 Accueil

15h30 - 17h00 Atelier CAPOEIRA avec **Mestrando Mineiro**

17h00 - 18h30 Atelier HIP-HOP avec **Anna Brooks**

15h30 - 18h00 Ateliers libres :

Sérigraphie/street art

Skate/trottinette

16h30 - 17h30 Atelier cuisine

17h00 - 18h30 Atelier coiffure/maquillage

18h30 - 19h30 Repas : Crêpes Party

20h00 - 21h30 Soirée : Démo Breakdance **B-boy Lotus** (Mateo Prinz)

Disco/cocktails sans alcool

Evènement organisé par le GAPD & le CAJ



Talon d'inscription

Nom/prénom : Age : N° tél jeune :

Adresse/localité : N° tél parent :

Je souhaite m'inscrire à l'atelier HIP-HOP

Je souhaite m'inscrire à l'atelier CAPOEIRA

Je souhaite m'inscrire aux ateliers LIBRES

(Possibilité de cocher plusieurs cases)

Les inscriptions sont à transmettre au CAJ via whatsapp ou mail jusqu'au mardi 26 septembre

078 400 34 35

info@lecaj.ch

Prix : 5,- par personne
(ateliers/repas & boissons inclus)



**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE**

CONVOCATION

à l'Assemblée communale
du jeudi 28 septembre 2023
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.00 pour les travaux liés au déménagement de la crèche communale "La Luciole" dans les anciens locaux de l'Ecole enfantine de Lamboing (bâtiment du Cheval Blanc)

a) Présentation du dossier

b) Approbation du crédit d'engagement de 160'000.00 pour les travaux liés au déménagement de la crèche communale "La Luciole" dans les anciens locaux de l'Ecole enfantine de Lamboing (bâtiment du Cheval Banc)

2. Approbation de la modification du plan d'affectation local (PAL) et procédure de constatation de la nature forestière au sens de l'art. 10, al. 2 de la loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les forêts (LFO)

a) Présentation du dossier

b) Approbation de la modification du plan d'affectation local (PAL) et procédure de constatation de la nature forestière

3. Modification de l'art. 4 du Règlement de la crèche communale "La Luciole", portant sur le tarif de l'entretien et de la journée d'intégration

a) Présentation du dossier

b) Approbation des modifications de l'art. 4 du Règlement de la crèche communale portant sur le tarif de l'entretien et de la journée d'intégration.

4. Informations du Conseil communal

5. Divers et imprévus

Informations :

Les propositions de modifications de l'art. 4 du Règlement de la crèche communale "La Luciole" sont déposées publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, du 25 août au 28 septembre 2023.

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 25 août 2023

**Elections Communales
Dimanche 01.10.2023**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 1^{er} octobre 2023 au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres

communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.

N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. Igor Spychiger

Administration : Mme Christine Grandjean

Bureau de vote **Dimanche 1^{er} octobre 2023**

de 09h45 à 12h00

Membres : Mme Aurore Henry
Mme Edith Immer

Suppléants : M. Thomas Keller
M. Stéphane Kinkio

Bureau de dépouillement **Dimanche 1^{er} octobre 2023**
à 9h00

Membres : M. Asaël Gosteli
Mme Laure Jäggi
Mme Nathalie Jutzi
M. Sascha Kradolfer

Dimanche 1^{er} octobre 2023
à 9h45

M. Thierry Kaltenrieder
Mme Virginie Krähenmann
Mme Yasmina Kobel

Suppléant : -

L'administration communale

**ELECTIONS CONSEIL NATIONAL
ET CONSEIL DES ETATS
DIMANCHE 22.10.2023**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 22 octobre 2023 au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.

N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. Frédéric Racine

Administration : Mme Christine Bueche
Bureau de vote **Dimanche 22 octobre 2023**
de 09h45 à 12h00

Membres : M. Maxime Grandjean
M. Raoul Humair

Suppléantes : Mme Malou Immer
Mme Priska Joliquin

Bureau de dépouillement **Dimanche 22 octobre 2023**
à 9h00

Membres : Mme Jacqueline Bolliger
M. Yves Bolliger
Mme Magali Clerc
Mme Damara Röthlisberger
M. Georges Jornod

Dimanche 22 octobre 2023
à 9h45

Mme Claudia Bärtschi
Mme Marion Jost
M. Olivier Halter
Mme Céline Habegger

Suppléant : M. Thybaud Jucker

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
ÉLECTION COMMUNALE
COMPLÉMENTAIRE DU 1^{er} octobre 2023
(Législature 2022-2025)**

Concernant les élections du 1^{er} octobre 2023, un poste reste encore vacant au Conseil communal, aucun autre candidat ne s'étant présenté dans le délai imparti. La population sera donc invitée à se prononcer aux urnes le 1^{er} octobre 2023 sur le nom du successeur d'un des membres démissionnaires du Conseil communal au 31 décembre 2023. Comme l'indique l'article 31 alinéa 1 du Règlement de la Commune mixte de Plateau de Diesse concernant les élections aux urnes, "lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité de voix, il sera procédé à un tirage au sort".

Dès lors, les citoyennes et citoyens de Plateau de Diesse voteront pour la personne éligible de leur choix. Il leur suffira d'inscrire le nom et le prénom de la personnalité qu'ils auront retenue sur le bulletin de vote prévu à cet effet. Sont éligibles "les personnes jouissant du droit de vote dans la commune" (art. 48, lett. a) du Règlement d'organisation (RO) et n'ayant pas déjà de fonction au sein de la commune (ex. Président des assemblées communales, membres du personnel, ...).

Le Conseil communal

Prêles, le 15 septembre 2023

**TAILLE DES HAIES, BUISSONS
ET CULTURES AGRICOLES
POUR LA SAISON HIVERNALE**

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une



distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 25 octobre au plus tard.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration
L'administration communale

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ 2024 LE SERVICE ÉLECTRIQUE DE LAMBOING LIMITE L'AUGMENTATION

Le Service électrique de Lamboing (SEL) a publié le prix de l'électricité pour 2024. Pour les clients du SEL, le prix de l'énergie affichera une hausse moyenne de 9.09 %, soit une hausse nettement inférieure à la moyenne romande qui se situe autour de 12%. Grâce à la stratégie d'approvisionnement de leur partenaire, SACEN SA, une stabilité des prix de l'énergie est envisagée à moyen terme.

Cependant, les clients devront parallèlement s'acquitter de l'augmentation des coûts des réseaux de transport, d'une nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité, ainsi que de la hausse de la TVA.

De son côté, Swissgrid ayant annoncé une hausse de ses tarifs en raison du nécessaire renforcement du réseau électrique national, celle-ci devra être répercutée sur le consommateur final.

En outre, à partir de 2024, le prix de l'électricité intégrera pour la première fois la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Cette taxe, dont le montant s'élève à

1,2 centime supplémentaire par kWh, permettra de couvrir les coûts liés aux mesures prises par la Confédération pour renforcer la sécurité d'approvisionnement durant la saison froide. Quant à la TVA, elle passera, elle, de 7,7% à 8,1%.

Réduire sa facture grâce au tarif de nuit

Le Service électrique de Lamboing (SEL) continue d'offrir un tarif de nuit (21 h - 7 h) d'utilisation de l'électricité plus avantageux. La facture peut également être réduite en limitant sa consommation d'énergie, un point par ailleurs essentiel à notre époque de changements climatiques.

Tarifs inchangés de reprise de l'électricité solaire locale

Dans un contexte où le prix de l'énergie demeure très fluctuant, le SEL garantira durant toute l'année 2024 un tarif de reprise fixe de l'énergie aux auto-producteurs d'électricité solaire locale de 17 cts/kWh (garantie d'origine incluse).

Service électrique de Lamboing (SEL)

CHRYSOMÈLE DES RACINES DU MAÏS : MESURES DE PRÉVENTION

La chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est considérée comme le ravageur le plus dangereux du maïs et peut provoquer des dégâts considérables, avec des pertes de récolte pouvant atteindre 50%. Classée comme **organisme de quarantaine en Suisse**, elle doit être combattue selon l'ordonnance sur la santé des végétaux (OSaVé). Les femelles pondent leurs œufs dans les parcelles de maïs vers la fin de l'été. Les larves éclosent au mois de mai de l'année suivante, et si du maïs pousse à nouveau sur ces parcelles, elles vont s'attaquer aux racines du maïs, qui alors verse ou périt. Si une autre céréale est cultivée sur la parcelle au moment de l'éclosion, les larves ne survivent pas car elles ne sont pas mobiles.

26 pièges ont été installés sur l'ensemble du territoire cantonal. Dans 22 de ces pièges des chrysomèles ont été trouvées. Au vu des récoltes ces prochaines semaines, les contrôles sont terminés et les pièges ont été ramassés. Étant donné que des chrysomèles ont été trouvées dans la plupart des pièges, l'ensemble du canton sera délimité comme zone à haut risque, où une élimination de ce ravageur est impérative. **Cela aura pour conséquence des limitations au niveau de la rotation des cultures dans tout le canton de Bern en 2024.** Tous-tes les agriculteurs/-trices concernés seront informés quant aux nouvelles directives sur la

limitation de leurs rotations des cultures d'ici fin octobre/ début novembre.

Afin que vous puissiez adapter votre planification des cultures en fonction de cette nouvelle mesure. **Ne planifiez pas de maïs sur des parcelles où il y avait déjà du maïs en 2023.**

Vous trouverez de plus amples informations sur www.agroscope.diabrotica ou sur www.be.ch/pflanzenschutz

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Office de l'agriculture et de la nature, à l'adresse suivante : schadorganismen@be.ch

Prêles, le 22 octobre 2023

L'administration communale

SABLE À CHATS DANS LES ROBIDOGS



Depuis quelques temps, il est constaté que certains citoyens déposent la litière de leur chat dans des robidogs.

Même si le chat est un animal de compagnie, son sable ne peut malheureusement pas être évacué de la sorte, étant donné qu'aucune taxe spécifique n'est perçue par la commune pour ces animaux.

La commune compte sur votre compréhension et remercie les propriétaires de chats de bien vouloir éliminer ces litières avec les ordures ménagères déposées dans les conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

Nouvelles de l'administration

Modification de lois découlant du changement de canton de la commune de Moutier

Le Conseil-exécutif a approuvé à l'intention du Grand Conseil des propositions de modifications législatives en lien avec le transfert cantonal de Moutier et le projet Avenir Berne romande (ABR). L'installation des autorités judiciaires et du Ministère public du Jura bernois dans de nouveaux locaux encore à construire à Reconvilier nécessite leur déménagement provisoire à Bienne, comme l'a déjà décidé le Grand Conseil. Cette implantation provisoire en dehors du Jura bernois requiert une réglementation temporaire dans la loi sur l'organi-

sation des autorités judiciaires et du Ministère public. Le projet de réunion des offices des poursuites et des faillites du Jura bernois et du Seeland – avec siège dans le Jura bernois (Tavannes) et maintien de guichets dans les deux régions – requiert également une modification de loi. L'adaptation de la loi sur le statut particulier permettra un soutien financier cantonal à la Stratégie économique du Jura bernois et à la dynamique "Grand Chasseral". Cette démarche converge avec l'objectif du projet ABR de renforcer la composante francophone du canton et de faire rayonner le Jura bernois. La réorganisation de l'administration cantonale et des écoles a également un impact sur les tâches du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan. Les changements prévus sont l'occasion de moderniser la législation régissant la surveillance sur le CIP. La modification de la Constitution découlant du transfert de Moutier a été acceptée par le Grand Conseil lors de la session d'été 2023.

Subventions pour le développement du tourisme 2024–2027

Le gouvernement cantonal a approuvé le versement d'un montant total de 3,6 millions de francs destiné à la prospection touristique dans les régions à faible tourisme de séjour pour la période 2024 à 2027. Les subventions bénéficieront au Jura bernois et au Mittelland (sans la ville de Berne) en raison du faible nombre de nuitées enregistrées. Elles permettront de soutenir financièrement les organismes Jura Trois-Lacs, Jura bernois Tourisme et Bern Welcome.

Parler pour
se libérer

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Septembre

Lundi	25	8h00 à 12h
Samedi	30	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

DIRECTIVES CONCERNANT LES ORDURES

Pour rappel, l'usage de sacs à ordures rouges est formellement interdit sur tout le territoire communal.

Toute personne ne respectant pas cette interdiction sera immédiatement dénoncée aux autorités compétentes.

Nous en profitons pour vous rappeler que la collecte du plastique ne soit s'effectuer que dans les sacs taxés à cet effet.

Un grand merci pour votre collaboration.

ADMINISTRATION COMMUNALE

ELECTIONS DU 22 OCTOBRE 2023 COMPOSITION DES BUREAUX

Bureau de vote :

Présidence : Francis Conrad
Membres : Chantal Evard
Viviane Stauffer
Emanuel Schweizer
Romain Sunier
Boris Howald
Danièle Conrad

Membres suppléants :

Liliane Darioly
Pascal Studer

Secrétaire : Claudine Leisi

CONSEIL COMMUNAL

TAILLE AVANT L'HIVER

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes,

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre au bord des pistes cyclables, une bande de 50cm doit être maintenue libre.

Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates **jusqu'au 31 octobre 2023.**

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**Mardi 24 octobre 2023 à 20h00 heures
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Autorisation d'achat et de rénovation à hauteur de CHF 2'050'000.- pour l'acquisition de l'immeuble, sis à la Route de Diesse 2, parcelles N° 137 et N° 3469 du ban de Nods (Hôtel du Cheval-Blanc avec parking)

Remarque : Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Nods / CL/Es, 22.09.2023

CONSEIL COMMUNAL

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ 2023 LA COMMUNE MIXTE DE NODS TIRE SON ÉPINGLE DU JEU ET APPELLE AUX ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ

Les Autorités communales de Nods ont publié leurs prix de l'électricité pour 2023 dans un contexte international historique particulièrement tendu et inquiétant. Malgré des marchés de l'électricité affolés subissant des hausses vertigineuses et sans précédent à cause des problèmes techniques et géopolitiques, la hausse des prix sera contenue, par rapport à d'autres distributeurs en Suisse, à environ 22% pour un ménage consommant 4'500 kWh/an. Elle se situera dans une fourchette de 20 à 40% en 2023 en fonction du profil de consommation de chacun. Le Conseil communal de Nods appelle ses citoyen-ne-s à économiser l'électricité pour soulager leurs porte-monnaie et participer à l'effort national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries durant l'hiver 2022-2023.

Après plusieurs années de baisse ou de stabilité des prix de l'électricité, Nods ne fera pas exception à la règle nationale l'année prochaine. Les prix de l'électricité devront être adaptés pour les mettre en adéquation avec les contrats de ses fournisseurs. Selon les simulations et en fonction du mode de consommation de chacun, cette augmentation sur le prix total variera entre 20% et 40%, soit environ 6 cts/kWh ou 22 CHF/mois pour un ménage moyen. Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de notre partenaire SACEN SA, les augmentations ont pu être limitées par rapport aux prix actuels de l'électricité sur les marchés pour l'année prochaine qui se situent ces jours à environ 1,00 CHF/kWh. Les Autorités de Nods rappellent que les tarifs de ces dernières années étaient avantageux et que pour l'année prochaine, ils sont proches des pratiques régionales.

STOP au gaspillage : encouragement généralisé aux économies d'électricité

Il peut a priori s'agir d'une maigre consolation, mais le Conseil communal encourage vivement ses citoyen-ne-s à pratiquer des gestes simples pour réduire leur consommation d'électricité. Ils et elles pourront ainsi stabiliser leurs factures énergétiques et soulager leurs porte-monnaie sans toucher à leur confort. Ils participeront à l'effort collectif national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries l'hiver prochain. Ce que les Autorités demandent concrètement et simplement, c'est de ne plus gaspiller l'électricité.

VOTRE CONSEIL COMMUNAL

GRATUITÉ DU BIBLIOBUS POUR LES ÉCOLIERS



Nous vous rappelons que le Conseil communal offre la gratuité du bibliobus à tous les enfants de Nods en âge de scolarité obligatoire.

Bonne lecture !

Conseil communal

COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

Recherche d'un membre dès le 01.10.2023

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au vendredi 29 septembre prochain, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou directement auprès de M. Mathieu Klingler, conseiller en charge du Dicastère de l'Aménagement du territoire et des constructions, et président de la commission, au 076 465 51 90.

CONSEIL COMMUNAL

**ALCOOL ET
MÉDICAMENTS :
GARE AU
MÉLANGE !**

Informez-vous !

**APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch**



ADDICTION | SUISSE

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 22 septembre

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu.

Dimanche 24 septembre

10h, culte à la Blanche-Eglise

John Ebbutt, pasteur

Sven Müller orgue et Chantal Cantin, cantatrice soprano

Luc 16, 1-16 : malversation dans les comptes !

Chants : 45-18, 35-18, 46-01, 42-08

Le culte sera suivi d'une courte assemblée de paroisse

extraordinaire pour élire deux vérificateurs de comptes.

Verrée à l'issue de la matinée

Lundi 25 septembre

20h, maison de paroisse. rencontre avec les parents des

enfants de la 2 à la 6H qui aimeraient commencer le Cycle

I avec la catéchète Sarah Holzman. Bienvenue pour faire

connaissance ! Ouvert à tous !

Mercredi 27 septembre

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

13h30- 15h30, première rencontre des enfants du Cycle

I à la maison de paroisse avec Sarah

18h, rencontre des jeunes de 10 et 11H sur le thème "Je

veux être libre !"

Jeudi 28 septembre

Invitation aux enfants entre 3 et 5 ans à se retrouver à

15h30 à la maison de paroisse pour bricoler, écouter,

partager un bon moment autour du thème de la pomme !

Inscriptions obligatoires.

Du jeudi soir 28 septembre au dimanche 1er octobre

Festival de spiritualités au Centre de perfectionnement à

Tramelan. Un Festival extraordinaire avec de nombreux

intervenants organisé par notre Eglise, programme sur :

Refbejuso.ch

A votre service

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23,

j.ebbutt@macquality.ch

Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35, fermé du

17 au 30 juillet

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des

prédications sur notre site internet :

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 24. September

10.30 Uhr, Bärenplatz Ligerz: Gottesdienst zum 2. Läset-

Sonntag. Mit Pfr. Hansruedi Spichiger und Hot Club de

Berne (Gypsy Jazz Musik).

Pikettdienst

29. Juli bis 29. Oktober: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messes dominicale

Dimanche 24 septembre, 10h, église Notre-Dame de

l'Assomption, La Neuveville.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 24 septembre

Culte à La Blanche-Eglise, La Neuveville

Repas Chasse

Vendredi 6 octobre, 12h, maison de paroisse de Diesse,

sauté de cerf, garniture de saison, dessert, participation,

Fr. 20.-, inscription et transport jusqu'au 30 septembre

auprès de Katia au 079 347 57 88.

Paroisse de Nods

Dimanche 24 septembre

10h, culte régional à La Neuveville.

Mardi 26 septembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 1er octobre

10h, culte régional/fête paroissiale à Nods.

(voir annonce)

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au

076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf

lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en

pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de

l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au

vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Samedi & dimanche 9h-15h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert du 29 avril au 29 octobre 2023. Samedi et dimanche de

14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée "Petites an-

nonces" présentant plusieurs centaines d'anciennes publicités,

toutes parues dans le Vignoble et le Courier entre 1861 et 1915.

et l'exposition "Ville d'étude et de séjour" prolongée en 2023.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches du 29 avril

au 29 oct 2023 de 13h30 à 17h.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Vendredi 29.09.2023 20h30 Mojo Blues band

Mercredi 4.10.2023 20h00 Catch impro-Warm Up

Samedi 21.10.2023 20h30 Les Fils du facteur

Samedi 28.10.2023 20h30 Jamais sans lui

Dimanche 5.11.2023 17h00 Hands Up

Samedi 18.11.2023 20h30 Diane Tell

Samedi 2.12.2023 20h30 Georges Chelon

Vendredi 8.12.2023 20h30 Cosa Nostra jazz band

Vendredi 15.12.2023 20h30 Gala du 20^{ème}

Samedi 15.12.2023 20h30 Gala du 20^{ème}

Samedi 13.01.2024 20h30 Yoann Provenzano

Samedi 3.02.2024 20h30 Gwennyn

Samedi 10.02.2024 20h30 Jaël

Samedi 16.02.2024 20h30 Romain Didier

Jeudi 29.02.2024 20h30 Pippo Pollina

Vendredi 8.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Samedi 9.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Ve-Sa-Di 15-17.03.2024 Boogie-Woogie festival

Vendredi 22.03.2024 19h00 Concert EMJB

Samedi 22.03.2024 17h00 Concert EMJB

Samedi 20.04.2024 20h30 Bergamote

Dimanche 21.04.2024 17h00 Bergamote

Vendredi 26.04.2024 20h30 enapARTé

Samedi 27.04.2024 20h30 enapARTé

Dimanche 28.04.2024 17h00 enapARTé

PAROISSE RÉFORMÉE NODS



FETE DE PAROISSE



1^{ER} OCTOBRE 2023
CULTE RÉGIONAL
Participation de la fanfare

PROGRAMME:

10h culte à l'Eglise
11h brunch au Battoir
Jeux et animations pour les enfants
15h Chansons françaises
avec Willy Mathez



Cordiale bienvenue à notre...
Repas de Chasse
Sauté de cerf chasseur et sa garniture de saison, dessert !
Participation fr.20.-
Vendredi 06 octobre 2023
à la salle de paroisse de Diesse de 12h00-15h00 pour les aînés du Plateau
Organisé par des bénévoles de la Paroisse réformée de Diesse Lamboing et Prêles.
Inscription et transport jusqu'au 30.09.2023 - 079/347 57 88 Katia